

## ATELIER GENIE n°2

### « LOGISTIQUE URBAINE A GENEVE : DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES »

Lundi 22 mai 2017 de 17h à 19h30 à la CCIG

Compte-rendu

### Enjeux et Objectifs

Pour répondre à des enjeux de congestion du trafic, de réduction des nuisances en milieu urbain mais également compétitivité des activités économiques dont la logistique constitue une composante essentielle, le Canton de Genève mène depuis une dizaine d'années des études et participe à des réflexions sur la question du **transport des marchandises** sur son territoire.

Lors de ce 2<sup>e</sup> atelier Genie.ch, les acteurs privés et publics concernés par ces enjeux se sont réunis pour contribuer ensemble à ces réflexions, présenter des exemples de projets phares, mieux intégrer les entreprises des zones industrielles à la démarche et identifier des pistes d'actions concrètes et réalistes à mettre en œuvre à l'échelle du canton.

Les **objectifs de l'atelier** sont de:

- **Renforcer les partenariats** entre entreprises et avec les acteurs publics pour développer des solutions ingénieuses de gestion du transport de marchandises à Genève
- Partager les **enjeux et perspectives** des entreprises et des acteurs publics sur ce sujet
- Identifier et discuter de **bonnes pratiques** permettant aux entreprises d'entrer en synergie

Cet atelier s'inscrit en parallèle à plusieurs initiatives en cours :

- les activités menées par la DGT sur le sujet et notamment le Plan d'action des transports marchandises en cours d'élaboration ;
- les concepts logistiques élaborés dans le cadre l'image directrice de Praille-Ouest et de la plateforme route-rail mutualisée de la Zimeysa (FTI) ;
- les démarches d'optimisation logistique développées par Genève Aéroport.



## Programme

dès 16h30 Accueil

17h00 Mot de bienvenue et présentation du contexte  
 Nathalie Hardyn, Directrice-adjointe CCIG  
 Luc Barthassat, Conseiller d'Etat en charge du DETA

17h10 Retours d'expérience  
 Antoine Radal, Interface Transport  
 Pierre-Alain Bapst, La Poste Suisse  
 Philippe Malraux, Oxipio  
 Andreas Berney, Planzer

Les présentations sont disponibles sur le site [genie.ch](http://www.genie.ch) :

<http://www.genie.ch/community/pg/groups/269/logistique-urbaine-et-transport-de-marchandises-quels-enjeux-pour-geneve/>

17h50 Travail en groupes

19h00 Restitution des résultats

19h30 Apéritif

Modérateur : David Martin, Sofies



## Liste des participants

Nom, Prénom	Entreprise/Organisation
Babst, Pierre-Alain	La Poste Suisse
Barthassat, Luc	République et Canton de Genève
Berney, Andreas	Planzer Transports
Buchet, Donald	eko-recup.sarl
Charat, Chrystelle	Direction Générale des Transports
Cottet, Jacques	CFF Cargo
Creteigny, Yves	FTI
Darves, Florence	Blossom communication
Pellegrino, Dario	atelier architecture
Ferreira, Rui	FTI
Galletti, Henri-Pierre	TCS Genève
Gandy, Stéphane	Dupasquier
Garcia, Marie-Bénédicte	Kozalinks Trading
Gressani, Ronald	CFF Cargo
Guyard, Bertrand	SRS
Hardyn, Nathalie	CCIG
Héritier, Fabien	FTI
Hottelier, Christophe	SAFRAM SA
Jaquet, Luc	Sofies
Kensicher, Thierry	Migros Genève
Malraux, Philippe	Oxipio
Martin, David	Sofies
Meyer, Mikaël	Office de l'Urbanisme
Oberson, Stéphane	Boulangerie Oberson SA
Plouzenec, Marion	PHENIX
Prina, Alexandre	Direction Générale des Transports
Radal, Antoine	Interface Transport
Quaglia, Philippe	Genève Aéroport
Schmutz, Patrick	ED Energie Durable SA
Shaban, Shayma	FTI
Spagnol Pierre-Olivier	Losinger Marazzi SA
Stamm, Aurélie	Sofies SA
Vigorito, Giovanni	Veron Grauer SA

## Synthèse de l'allocution de M. Luc Barthassat

Pour organiser et gérer les importants flux de déplacements qui traversent quotidiennement notre canton de part et d'autre, Genève peut compter sur des plans d'action dédiés à chacun des modes de transport: mobilité douce, transports individuels motorisés, transports collectifs, auxquels s'ajoute encore le stationnement.

**Jusqu'à présent, le transport professionnel de marchandises était resté le parent pauvre de la politique de mobilité.**

C'est dans cette optique qu'à été créé le **Conseil du transport professionnel**, organe de travail partenarial des services de l'Etat, effectif depuis juin 2015. Il est en effet indispensable que l'Etat et les acteurs du domaine, essentiellement privés, puissent compter sur une plateforme d'échange pour améliorer les conditions de circulation des biens sur le territoire genevois.

La prochaine étape consistera à élaborer un **plan d'action marchandises et logistique urbaine couvrant la période 2019-2023**, au même niveau que les autres planifications directrices concernant les modes de déplacements. Ses objectifs seront notamment d'améliorer les conditions d'acheminement des livraisons et des marchandises, de maintenir un modèle économique viable pour les acteurs, d'intégrer la logistique dans les projets urbains en anticipation, de tenir compte des riverains, de réduire les émissions de CO2 et de réduire le trafic aux heures de pointe.

L'élaboration de ce plan d'action ne peut se faire qu'en **partenariat avec les milieux professionnels**. Il se fera donc sur la base d'une large concertation des milieux concernés, à commencer par le Conseil du transport professionnel. Y seront également associées l'ensemble des entreprises et associations actives dans les secteurs.

Le futur plan d'action marchandises et logistique urbaine devra bien sûr tenir compte de la **nouvelle loi pour une Mobilité Cohérente et Equilibrée**, plébiscitée par les Genevois le 6 juin 2016. Fondée sur les Etats généraux des transports conduits en 2014, cette loi prévoit explicitement de tenir compte des besoins spécifiques des professionnels en matière de livraisons, ainsi que des besoins des activités nécessitant l'utilisation de camionnettes-outils. Malgré les priorisations de certains modes par secteur, la loi garantit l'accessibilité de toutes ces zones aux professionnels.

## Groupes de travail : questions-clés posées aux participants

- POURQUOI ? Quels sont les intérêts et enjeux de chacun en lien avec la logistique urbaine et avec le retour d'expérience de l'intervenant du groupe choisi ?
- COMMENT ? Quels projets/mesures pour répondre aux enjeux de la logistique urbaine à Genève (en lien avec les retours d'expériences présentés ou non)?
- QUI ? Quel serait votre rôle ou le rôle d'autres acteurs clés pour mettre en œuvre ?

### Groupe 1 : Le stockage déporté et l'approvisionnement des entreprises en centre ville

Animation : Chrystelle Charat (Direction Générale des Transports - DGT), Aurélie Stamm (Sofies)

Intervenant : Philippe Malraux, Oxipio

#### POURQUOI ?

---

Discuter de la concurrence de mobilité entre les marchandises et les personnes, avec pour but de :

- Trouver des solutions concrètes pour Genève en s'inspirant d'exemples qui marchent ailleurs
  - Trouver des solutions d'optimisation du chargement des véhicules afin de réduire le trafic
- 

#### COMMENT ? QUI ?

---

Grâce à une **concertation public-privé** et des outils spécifiques à chaque type d'acteur :

---

##### Solutions publiques (Etat, Canton, DGT) :

- Anticipation de la planification urbaine pour permettre une prise en compte de la logistique urbaine dans le développement de la ville
  - Modification des réglementations et normes pour permettre des horaires de livraison plus souples, pour autant que les citoyens soient protégés des nuisances sonores et environnementales
  - Arbitrage entre les besoins des entreprises et des citoyens
- 

##### Solutions privées (Entreprises et commerçants) :

- Changement du type de véhicule utilisé vers une solution qui engendre moins de nuisances sonores et moins de pollution
  - Mise en place de plusieurs centres de stockage déporté à Genève qui desserviraient chacun un rayon de 5 km
  - Test d'un nouveau modèle économique sur l'exemple du « show room » : les boutiques deviendrait des lieux d'essayage et de visualisation, la marchandise étant entièrement stockée extérieurement
-

## Groupe 2 : Les centres de distribution urbains (CDU) et les partenariats public-privé

Animation : Luc Jaquet (Sofies)

Intervenant : Antoine Radal (Interface Transport)

### POURQUOI ?

---

Discuter du **fonctionnement des plateformes logistiques**, notamment sur les aspects suivants :

- Transport, export et réutilisation de matériaux d'excavation
  - Lien avec le développement du PAV
  - Potentiel de mise en place d'une interface rail-route combinée avec une plateforme de logistique urbaine
  - Rôle des partenariats public-privé pour initier et/ou rendre viable un projet de plateforme
- 

Intégrer les **enjeux des entreprises en termes de logistique** dans les futurs projets et mesures réglementaires :

- Gestion de la chaîne du froid (qualité et traçabilité) en cas de mutualisation
  - Contraintes et opportunités liées aux horaires (saturation des axes routiers le jour, bruit et réglementations contraignantes la nuit)
  - Respect des délais et les enjeux en termes de responsabilité en cas de mutualisation
  - Contraintes liées aux gros volumes, notamment dans le choix des véhicules (les plus adaptés en termes d'efficacité logistique sont actuellement les camions 17 palettes)
  - Rareté et coût du foncier en centre ville (en lien avec les plages horaires limitées, qui demandent de plus grands espaces de stockage)
  - Impact environnemental des véhicules et utilisation d'énergies renouvelables
- 

Améliorer les **conditions d'accessibilité**, notamment sur les aspects suivants :

- Traversée du canton plus rapide
  - Priorités entre petits véhicules et poids lourds pour optimiser l'efficacité logistique
  - Rôle des partenariats public-privé mettre en place les réglementations nécessaires
- 

### COMMENT ? QUI ?

---

Adapter le **cadre légal** sur les aspects suivants (**législateur**) :

- Réglementation des horaires tenant compte de l'efficacité logistique
  - Priorisation des utilisateurs, notamment en termes de parcours et d'espaces de stationnement
  - Répartition de l'espace urbain entre transport de personnes et de marchandises (p.ex. en autorisant l'utilisation des voies de bus sous certaines conditions)
-

---

**Développer des solutions de mutualisation** du type Oxipio (entreprises, B2B) :

- Développer des modèles économiques viables pour Genève (avec le soutien de l'action publique)
- Prendre en compte les contraintes liées à la répartition des charges, les frais généraux étant une partie importante des coûts d'un opérateur logistique
- Prendre en compte les contraintes liées à différents types de marchandises (non périssable, frais, réfrigéré, etc.) en s'inspirant des projets existants notamment en France
- Bien différencier les besoins pour les différents type d'opérateurs : il existe un fort potentiel de mutualisation pour les services de messagerie (en particulier pour les petits volumes), alors que les flux de la grande distribution sont généralement déjà organisés en tournées avec un taux de remplissage optimal

---

**Améliorer la gestion des déchets, en particulier pour le secteur de la construction** (avec l'appui du GESDEC et de la DGT) :

- Mettre en place une bourse aux déchets pour encourager leur utilisation locale (éviter le « tourisme des déchets ») en s'inspirant notamment du projet en place à Paris

---

**Groupe 3 : Les grands opérateurs logistiques**

Animation : Shayma Shaban (Fondation pour les terrains industriels de Genève - FTI)

Intervenant : Andreas Berney (Planzer)

---

**POURQUOI ?**

Meilleure compréhension de l'organisation des flux urbains pour

- L'élaboration d'un plan d'action marchandises
- Fusionner les conditions cadres de mobilité de marchandises
- Gestion du trafic
- Mise en place de plateformes mutualisées
- Etude des synergies possibles entre le transport de matériels et les véhicules roulants

---

**COMMENT ? QUI ?**

Au niveau du **cadre réglementaire** (législateur)

- Faire converger les intérêts des acteurs locaux et nationaux
- Mise en place de politiques incitatives
  - Agir sur les horaires ?
  - Gabarits/tonnage ?
  - Véhicules payants?

---

Au niveau de la **planification** (DGT, Office de l'urbanisme, FTI)

- Think smart l'immobilier et la logistique ; relocaliser les entreprises en fonction de leur besoin en infrastructure
- Offrir des plateformes en nombre suffisant pour permettre l'innovation et la concurrence
- Hiérarchisation de la supply chain et différenciation
- Garder et renforcer l'existant (infrastructures) et être sélectif dans l'attribution des espaces

---

Au niveau intermédiaire du cadre réglementaire et de la planification

- Sécuriser le foncier à des prix permettant l'exploitation logistique
- Intégrer le rôle du rail dans les flux de mutualisation

---

Idées de projets et projets à valoriser

- Reconversion des parkings du centre-ville (prendre en compte la question des assurances, du dimensionnement adapté et également des pentes rendant difficile l'accès en vélo-cargo)
- Valorisation de la plateforme de fret de l'aéroport
- Expérimenter la mutualisation de flotte pour le frais/froid (Blagnac)
- Développer les interfaces route-rail (projets CFF Cargo à Genève)

---

**Groupe 4 : La distribution de colis en zone urbaine dense**

Animation : David Martin (Sofies)

Intervenant : Pierre-Alain Bapst (La Poste Suisse)

---

**POURQUOI ?**

Résoudre les **problèmes d'accessibilité** du centre-ville pour les transporteurs :

- Enjeux pour la performance des entreprises (« un camion dans les bouchons c'est 150 CHF par heure)
- Manque de places de livraisons
- Agir sur le trafic en général

---

Rendre le **transport des marchandises plus performant** :

- Enjeu de la multiplication des livreurs et des collecteurs de déchets : comment optimiser ?
- Plus écologique, avenir du transport électrique ?

---

**COMMENT ? QUI ?**

**Mutualiser** les moyens et les infrastructures (transporteurs/Etat) :

- association / partenariat entre livreurs

- répartition par rue / secteur de ville (attribution par appel d'offre à l'image de ce qui est en place pour les ramoneurs<sup>1</sup> ?)
- adopter une logique par type de marchandise / de véhicule

---

Faciliter les **conditions de travail des professionnels** de la livraison (**transporteurs/Etat**) :

- donner la priorité d'accessibilité au transport professionnel
- réguler la profession au moyen d'un « label livreur » (autorisation de service)

---

Optimiser les **espaces de livraison** (**Etat/communes**) :

- prévoir des espaces de livraison dans les parkings souterrains des quartiers
- verbaliser les abus sur les places de livraison

---

Travailler sur les **horaires** de livraison (**législateur**):

- Plus de livraisons la nuit ?
- Enjeux liés à la législation
- Enjeux liés au bruit

---

Développer les **nouvelles technologies** au service des livraisons (**entreprises**) :

- Drones, robots
- Véhicules électriques ou à hydrogène

---

Améliorer les **conditions de circulation** au centre-ville (**Etat**) :

- taxer l'entrée au centre ville
- feux clignotants la nuit
- onde verte sur les grands axes
- voitures et scooters en libre service / vélib
- réaliser la traversée du lac
- mettre les TPG en zone propre

---

Agir sur la **mobilité pendulaire** / des travailleurs (**Etat**) :

- taxer les km parcourus
- développer les P+R

---

<sup>1</sup> <http://ge.ch/protection-population-armee/ramonage/ramonage>

## Quelques éléments de synthèse

- Jusqu'à présent, le transport professionnel de marchandises est le **parent pauvre** de la politique de mobilité.
- Le secteur de la messagerie et du transport de marchandises est impacté par la transformation des **habitudes de consommation** et de gestion de la **supply chain** ainsi que par les difficultés d'**accessibilité** du centre-ville.
- Pour répondre à ces enjeux, la DGT veut élaborer, en partenariat avec les milieux professionnels, un **plan d'action marchandises et logistique urbaine** couvrant la période 2019-2023.
- Au niveau de la **planification**, il s'agit notamment de prévoir des **plateformes logistiques** connectées au rail, de prévoir l'armature logistique en hiérarchisant la supply chain, de réserver du **foncier** à un prix acceptable pour les activités logistiques et de **localiser les entreprises** en fonction de leur besoin en infrastructure (think smart immobilier et logistique).
- Sur le plan **règlementaire**, une réflexion peut être menée sur les **horaires** de livraison, les **priorités** de circulation et de stationnement, la **régulation** de la profession (« label », zonage ?) et la verbalisation des abus.
- Sur le plan **technologique**, il s'agit de favoriser le recours à des **véhicules plus propres** (p.ex. électriques) et le développement de solutions de livraisons par **drones** ou robots.
- De nouveaux **modèles économiques de mutualisation** doivent être développés : partenariats public-privé pour le montage de plateformes logistiques et de **centres de stockages déportés** (modèle Oxipio), « **show room** » (boutiques pour voir et tester, marchandise stockée ailleurs et livrée ensuite).
- Les **différents types de marchandises** présentent des potentiels de mutualisation différents : p.ex. la messagerie « colis » plus flexible que produits alimentaires locaux avec chaîne de froid.
- Tous les acteurs souhaitent **développer des solutions concrètes pour Genève** en innovant et en s'inspirant également d'**exemples qui marchent ailleurs**.

## Prochaines étapes

- ✓ Le **plan d'action marchandises et logistique urbaine** en préparation sera l'occasion de poursuivre les réflexions entamée lors de cet atelier et les concrétiser.
- ✓ Inscrivez-vous et **rejoignez la communauté** logistique urbaine et transport de marchandises. Rendez-vous sur [genie.ch](http://genie.ch) → onglet Communautés → [Logistique urbaine et transport de marchandises: quels enjeux pour Genève?](#)
- ✓ Les **actualités et projets d'intérêts** continueront d'être recensés sur [www.genie.ch](http://www.genie.ch). Si vous avez des suggestions ou des informations à relayer, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

**Un grand merci à toutes et à tous pour votre enthousiasme et votre participation active !**

## Remerciements :

- ✓ A Monsieur le Conseiller d'Etat Luc Barthassat pour sa présence et son implication tout au long de cet atelier.
- ✓ A l'équipe de la CCIG pour avoir accueilli cet atelier dans ses locaux, le relai auprès de ses membres et l'aide précieuse apportée pour l'organisation et la tenue de l'événement.
- ✓ Aux membres fondateurs et sponsors de [genie.ch](http://genie.ch) : la Direction générale de l'Environnement et l'Office Cantonal de l'Energie de l'Etat de Genève, la Fondation pour les Terrains Industriels (FTI) et SIG.

Organisation, modération et compte-rendu :

SOFIES SA | Rue du Vuache 1 | 1211 Genève 1 | [www.sofiesgroup.com](http://www.sofiesgroup.com)

[david.martin@sofiesgroup.com](mailto:david.martin@sofiesgroup.com)

[luc.jaquet@sofiesgroup.com](mailto:luc.jaquet@sofiesgroup.com)

[aurelie.stamm@sofiesgroup.com](mailto:aurelie.stamm@sofiesgroup.com)







\* Groupe 4 : La distribution de colis en zone urbaine dense

